
Jalons pour une réflexion sur l'orientation professionnelle de l'avenir*

Claude Laflamme

Université de Sherbrooke

Abstract

Science in general and human sciences in particular are dependent, to a large extent, on the economic situation for their orientations and their goals. It follows that the orientations and goals, in the domain of vocational choice, are subject to questioning. Consequently, those working in the field are asked to take into consideration the actual economic and social situation.

Résumé

La science en général et les sciences humaines en particulier sont, dans une large mesure, tributaires de la situation économique dans leurs orientations et leurs finalités. L'orientation professionnelle, domaine important de la mise en application des sciences humaines contributives, n'est pas à l'abri du questionnement de ses orientations et finalités. Les acteurs du champ de l'orientation sont interpellés par la situation économique et sociale actuelle.

Quelques prolégomènes

Dans une période de crise économique importante, est-ce qu'une personne choisit ou subit son processus d'orientation, est-ce qu'elle subit ou choisit son spécialiste de l'orientation et, enfin, choisit-elle ou subit-elle un type d'orientation particulier? On pourrait allonger presque indéfiniment la liste de ces questions. Mais à toutes ces interrogations, il y a au moins trois types de réponses qui semblent se dégager des attitudes et comportements des spécialistes de l'orientation.

1° Le premier type repose sur l'idée que l'orientation scolaire et professionnelle est un processus à travers lequel passent toutes les personnes. Le passage se fait plus ou moins facilement et le spécialiste est présent pour faciliter les choix qui permettent de franchir les étapes le plus harmonieusement possible. Autrement dit, le spécialiste est muni de connaissances (psychologie) et d'outils (counseling et psychométrie) nécessaires pour aider l'individu à découvrir et identifier ses aptitudes, ses ambitions et ses aspirations dans le but de faire des choix réalistes aux niveaux scolaire et professionnel (Super, 1973).

Ce type de réponse traduit à bien des égards une forme d'idéalisme (au sens hégélien) assez répandu dans la population des spécialistes de l'orientation. Ceux-ci essaient de concrétiser en quelque sorte l'idéologie du "qui veut peut," faisant abstraction du contexte et des conditions du choix qui reflètent bien souvent "qui peut veut." En effet, il est indispensable de posséder et de maîtriser certaines condi-

tions minimales pour faire un choix éclairé. Et ces conditions ne se réduisent pas aux aptitudes et motivations des individus (Laflamme, 1976, Baby, 1972, Fahmy-Pomerleau, 1976). Si 44% des Montréalais vivent sous le seuil de la pauvreté, il n'est peut-être pas surprenant de constater, par exemple, que sur 10 000 finissants qui réussissent leur secondaire général, 59% fréquentent le Cégep général et 24% fréquentent l'université, alors que chez les anglophones, 88% fréquentent le Cégep général et 50% passent par l'université (Massot, 1981).

- 2° Le second, sans remettre en question le processus d'orientation, constate qu'il est semé d'embûches, de contraintes, de contrariétés. Le spécialiste d'orientation devient un aidant de l'individu en phase d'orientation et tente d'aplanir ces difficultés. L'action de ce spécialiste se situe bien souvent dans le cadre scolaire et son analyse met l'accent sur l'école comme lieu d'orientation et d'intervention individuelle. A la limite, l'école est pour lui le lieu où les contraintes et les embûches à l'orientation peuvent être le plus combattues par, entre autres, des encouragements spontanés et réguliers auprès des jeunes. Son sens développé du dévouement et de l'écoute active le fait percevoir par son entourage comme un humaniste respectueux des personnes, mais peu conscient des enjeux et des forces en présence dans le champ de l'orientation (Baby, 1972).

Pour ce type l'orientation est encore un lieu où des aptitudes, des aspirations, des motivations individuelles doivent rencontrer les exigences d'un marché du travail. Le postulat fondamental de l'orientation reste le même: le travail est le lieu majeur de l'épanouissement de la personne humaine, et cette personne doit le choisir en fonction de ses aptitudes et aspirations décelées, bien souvent, par les tests.

- 3° Le troisième type, peut-être plus réaliste, comme les deux précédents, ne remet pas en question le fait que toute personne, dans sa démarche d'orientation, passe par différentes phases. Cependant, il s'interroge sérieusement sur le contenu, la manière et l'aboutissement de ce passage. L'orientation devient un processus avec un amont, un pendant et un aval, l'amont étant constitué de la classe sociale de l'individu, le pendant du milieu scolaire et de son environnement immédiat, et l'aval du marché du travail et de ses institutions (Laflamme, 1976). Ainsi, l'orientation n'est plus seulement un processus individuel; elle passe au rang de champ, c'est-à-dire un lieu où s'affrontent des forces en présence pour définir à la fois les composantes du champ et l'orientation de celui-ci (nous reviendrons sur cette idée de champ).

CERTAINES CARACTERISTIQUES DE LA SITUATION ECONOMICO-SOCIALE

La situation de crise économique dans laquelle nous vivons depuis maintenant dix ans provoque, nous semble-t-il, une sérieuse remise en question de toutes les sciences humaines et sociales. L'orientation, domaine par excellence de l'application et de la mise en pratique de plusieurs de ces sciences, n'est pas à l'abri de ce questionnement fondamental.

Regardons d'un peu plus près les grands changements socio-économiques des dernières années, dans le but principalement de voir leur impact sur l'orientation scolaire et professionnelle des individus et l'orientation scolaire et professionnelle comme champ. Le marché du travail subit depuis environ dix ans des modifications majeures. Le taux de chômage ne cesse de se maintenir à un niveau relativement élevé. L'habitude est presque créée de vivre avec un taux officiel qui oscille autour de 10% de chômeurs. Cette situation, pour les entrepreneurs et, plus précisément, les grands entrepreneurs, permet de ramener à une "plus juste proportion" les coûts de production. La perspective possible du chômage diminue l'appétit financier des travailleurs (Dubuc, 1984).

La technologie de plus en plus raffinée a des effets marqués sur la création d'emploi et le chômage, sur l'organisation du travail et sur les postes de travail. Concernant la relation entre la technologie et la création d'emploi, les positions des analystes sont souvent présentées en les départageant entre d'un côté les optimistes et de l'autre les pessimistes (Julien, 1986). Les premiers prétendent que le développement technologique est créateur d'emploi parce que les travailleurs que remplacent les machines, les ordinateurs, les robots, sont affectés à d'autres tâches comme l'entretien et l'alimentation de ces machines (Pastre, 1983). De plus, l'introduction toujours plus avant de la technologie permet aux travailleurs d'être à l'abri de certaines tâches routinières, monotones, voire comportant des risques évidents pour leur santé et leur sécurité. L'informatisation, stade le plus avancé de la technologie, pourra engendrer la polyvalence des travailleurs puisqu'ils seront appelés à se déplacer d'un poste de travail à l'autre. Cependant, comme le souligne Bernier (1983): "Si le système des machines s'achemine vers une plus grande polyvalence des tâches autrefois parcellisées, on assiste en même temps à une monopolisation plus grande de la conception du travail et un renforcement du contrôle du travail dans le système des machines" (p. 34).

Les nouvelles tâches exigées des travailleurs sont peut-être plus fréquentes, mais elles sont souvent tellement simples qu'elles se limitent à l'observation du processus de production avec un minimum d'intervention (Gorz, 1983).

Les optimistes présentent souvent les pessimistes comme des personnes

qui manifestent des résistances au changement, voire des adeptes de l'antiprogrès. A l'appui de leur prétention, ils font référence à une partie de l'histoire du travail pour montrer que le marché du travail et la société ont toujours su s'adapter à la réalité du développement technologique. Or, l'histoire du travail se caractérise aussi par les luttes menées par les travailleurs contre la technologisation du travail (Salomon, 1981). Malgré ces luttes, la technologie s'est implantée et les personnes se sont adaptées au "progrès" qu'elle a suscité. Dans une certaine mesure, les optimistes soutiennent que les liens entre la science et la technologie sont devenus de plus en plus étroits et, la recherche scientifique et technique est devenue de plus en plus solidaire du processus d'industrialisation.

La solution au chômage possible passe par le recyclage des travailleurs afin de s'assurer une main-d'oeuvre spécialisée capable de s'adapter aux nouveaux postes de travail. Si, d'une part, il faut une main-d'oeuvre pour produire les nouvelles machines, d'autre part l'automatisation de la production favorise l'extension des marchés et crée de nouvelles activités répondant à de nouveaux besoins. Ces nouvelles activités sont créatrices d'emplois et, plus particulièrement, de postes de travail spécialisés qui nécessitent une main-d'oeuvre qualifiée.

Quant aux pessimistes, ils affirment que l'introduction d'une machine permet de remplacer un certain nombre de travailleurs et seulement quelques-uns sont affectés à l'entretien et à l'approvisionnement. Traditionnellement, le secteur tertiaire a été celui qui a absorbé la main-d'oeuvre déplacée par la mécanisation du primaire et du secondaire. Mais présentement, nous assistons à la phase d'informatisation du secteur tertiaire. Où se dirigera la main-d'oeuvre?

Il apparaît de plus en plus certain que si l'introduction massive des nouvelles technologies ne sont pas responsables de l'augmentation du chômage, elles ne sont toutefois pas créatrices de postes de travail (Pastre, 1983). L'introduction de ces technologies doit être accompagnée d'une reprise économique, car la crise économique actuelle tend à précariser de plus en plus les emplois en réduisant beaucoup de postes de travail à temps partiel (Bernier, 1984b, Saint-Pierre, 1984b). Cette nouvelle situation pose au grand jour la problématique de la place et du rôle dans la société et pour les individus du travail à temps partiel et du travail à domicile (Halary, 1984), des avantages et des inconvénients de la permanence dans un poste de travail. L'analyse de la technologisation accélérée du travail ne peut prendre sa pleine dimension que située dans la situation économique actuelle (Dubuc, 1984).

La mécanisation, la robotisation, voire l'informatisation de tous les secteurs d'activités de la production ont des effets importants à la fois sur les conditions et sur les postes de travail. La présente phase du développement technologique continue à s'inscrire dans l'organisation taylorienne du travail qui repose sur une double division du travail: une

division verticale, c'est-à-dire le principe de la séparation entre la conception et l'exécution; *une division horizontale*, c'est-à-dire le principe de la parcellisation des tâches. Pour Taylor (1912), il faut en arriver à ce qu'un travailleur et un seul, se voit confier chacune des opérations élémentaires que l'on sera parvenu à isoler. Cette division du procès de travail paraît incontestablement plus efficace et plus productive (Gorz, 1983). De plus, une fois le poste de travail parcellisé, il est beaucoup plus aisé de le mécaniser. Une fois le poste mécanisé, il est plus facile d'exercer un contrôle sur le travailleur; bien souvent, c'est la machine qui dicte à la personne son rythme de travail. Avec l'informatisation, le couple personne/machine effectue plusieurs opérations, mais au sein du couple, la part laissée à la personne s'amenuise de plus en plus puisqu'elle ne fait que contrôler l'exécution, laissant à la machine les différentes opérations.

Le travailleur perd ainsi tout contact direct avec le produit de son travail. Non seulement la qualité du produit échappe à son action, mais la compréhension même des processus de production devient la responsabilité exclusive de ceux qui conçoivent le travail. Le procès de travail se concrétise dans des aiguilles à surveiller sur des cadrans ou des mots sur des écrans cathodiques (Gorz, 1983).

L'introduction massive de la technologie peut se traduire aussi par une baisse de la qualification pour le plus grand nombre de travailleurs et une requalification pour l'élite qui conçoit et analyse. Mais on peut imaginer qu'au sein même de cette minorité privilégiée, l'organisation du travail va être progressivement soumise aux règles tayloriennes (David, 1981; Bernier, 1984a). En effet, les grandes entreprises d'aujourd'hui indiquent, à bien des égards, la voie que prendra la majorité des entreprises, c'est-à-dire une centralisation de l'informatique qui conduit à une taylorisation de plus en plus poussée de la préparation du travail. Il n'y a donc pas de rupture véritable par rapport aux formes antérieures de l'organisation du travail. Cependant, il n'existe pas de situation généralisée de qualification ou déqualification des postes de travail. Comme il n'y a pas de déterminisme technologique rigoureux, l'introduction de nouvelles technologies peut être l'occasion de requalifier des postes de travail en les élargissant ou les revalorisant. La participation des travailleurs à l'implantation de nouvelles technologies semble souvent être accompagnée d'un enrichissement des tâches et d'une plus grande satisfaction (Saint-Pierre, 1984a).

Le spécialiste de l'orientation ne semble pas à l'abri de l'introduction de la technologie dans son travail. Comme cette profession fait partie du secteur tertiaire et que la technologisation de celui-ci se fait à un rythme accéléré, ce n'est peut-être qu'une question de temps. D'ailleurs, le développement de logiciels comme "Choix" et "Repères" vient déjà modifier le contenu de la tâche de ces spécialistes. Et ces programmes ne sont que dans leur phase initiale de développement, ce qui permet à

certaines pratiques de l'orientation de prétendre qu'ils sont des outils fantastiques de travail.

Pourquoi ne pourrait-on pas imaginer que dans un avenir rapproché, ils feront une concurrence sévère aux praticiens et seront un moyen efficace de contrôle du travail de ceux-ci. Déjà, il est permis de penser que l'introduction de cette technologie diminuera d'une façon importante l'embauche de nouveaux spécialistes dans le système d'enseignement. Peut-être verrons-nous le jour où un technicien en orientation sera suffisant dans 90% des cas pour régler les problèmes d'orientation des personnes jeunes et adultes. Quelques conseillers seront affectés à l'élaboration et au perfectionnement des logiciels, alors que d'autres s'occuperont des cas très difficiles d'orientation.

Si les conditions de travail, les postes de travail et les heures de travail sont profondément altérés par la technologisation de la production, que devient l'importance du travail dans la vie d'une personne? Il ne faut pas oublier que les théories de l'orientation reposent, en grande partie, sur le postulat judéo-chrétien du travail comme moyen fondamental de s'épanouir. L'éthique du travail occupe une place importante dans la socialisation et la formation des jeunes. Autant dans la vie personnelle des conseillers d'orientation que dans le message qu'ils véhiculent auprès des clients, le travail est un puissant instrument de réalisation et de développement personnel. Et pourtant, le travail ne risque-t-il pas de devenir une période de temps consacrée à se procurer un montant d'argent comme d'autres périodes sont consacrées à faire les courses; s'enrichir intellectuellement deviendra l'objet du temps hors du travail (Gorz, 1983). Si le travail n'est plus un lieu et un instrument majeur de développement et d'épanouissement personnel, quel en est le substitut et que deviennent les différentes théories de l'orientation?

L'ORIENTATION DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Pour tenter de répondre à ces questions, quelques outils conceptuels paraissent nécessaires. A cet égard, considérons l'orientation comme ce que nous appelons en sociologie un champ, c'est-à-dire un lieu où interviennent des acteurs qui cherchent à la définir, à l'orienter et, plus précisément, à mettre de l'avant une conception qui sert leurs finalités. Il serait plus exact de dire que l'orientation constitue un sous-champ à l'intérieur du champ école-travail puisqu'elle s'inscrit en quelque sorte dans la relation école-travail. La place et le pouvoir de chacune des composantes de cette relation dépendent beaucoup de la situation socio-économique générale. En effet, dans la période de prospérité économique des années 60, on pouvait voir une école capable, dans une certaine mesure, d'imposer ses finissants au marché du travail. Le pouvoir des diplômes était évident et, partant, les porteurs de ceux-ci participaient activement à la définition des conditions de travail au sens large. Depuis

le milieu des années 70, le pouvoir s'est déplacé et les représentants du marché du travail sont plus en mesure d'influencer les orientations de l'école. Mais il faut bien voir que c'est à partir de leurs relations que les définitions du champ se précisent et se concrétisent dans des programmes et dans des politiques de formation. Par exemple, la traditionnelle discussion entre la formation générale et la formation spécialisée est continuellement présente dans le système d'enseignement, mais elle s'oriente dans un sens ou dans l'autre selon le pouvoir des acteurs en présence, pouvoir qu'ils tiennent, dans une large mesure, de la situation économique.

Dans le champ de l'orientation, il y a aussi des enjeux qui sont définis et orientés par les acteurs en présence et influencés par la situation économique. Ils peuvent être regroupés autour des deux points suivants: la définition de l'orientation, la place et le rôle de celle-ci dans les institutions, c'est-à-dire l'école et le marché du travail. Regardons un peu plus en profondeur chacun de ces points et, plus précisément, la définition de l'orientation.

Tous les intervenants ou acteurs dans le champ de l'orientation reconnaissent qu'elle est un processus à l'intérieur duquel certaines étapes, certains échelons doivent être franchis. Les goûts, les aptitudes et les conditions de vie sont les éléments de base qui permettent aux personnes de franchir ces étapes. Il paraît donc important, voire majeur, pour le spécialiste de l'orientation, de connaître les goûts et les aptitudes d'une personne afin de la guider dans son cheminement d'orientation. L'ennui principal est que les goûts et les aptitudes sont étroitement liés aux conditions de vie. Si on voulait à peine caricaturer, on pourrait presque dire qu'en découvrant les aptitudes et les goûts d'une personne, on découvre ses conditions de vie. Aussi longtemps que le spécialiste de l'orientation n'est pas conscient de cette réalité, il légitimise le fait que les enfants de milieux ouvriers choisissent plus souvent que ceux des autres milieux des formations (secondaire professionnel) qui donnent accès à des secteurs du marché du travail qui sont souvent saturés (Laflamme, 1982).

Dans une période de relative prospérité économique, période durant laquelle s'est beaucoup développée la théorie de l'orientation professionnelle, il est peut-être utile de mettre l'emphase sur les aptitudes, sachant que le marché du travail sera toujours en mesure d'intégrer les finissants du système d'enseignement. De plus, ces jeunes travailleurs peuvent changer de poste de travail et se recycler s'ils le désirent. Même si les aptitudes et les goûts situés dans le contexte social des individus peuvent être d'une utilité certaine dans le processus d'orientation et dans les choix scolaires, ils doivent être confrontés aux exigences des postes de travail qui sont continuellement transformées par la technologie. Comment peut-on expliquer que la déqualification constante de certains postes de travail favorisera l'épanouissement des aptitudes et des goûts

des travailleurs affectés à ces postes? Il est peut-être permis de penser que, dans une certaine mesure, les finissants universitaires trouveront un certain épanouissement dans leur futur travail, mais que dire de certains finissants du secondaire professionnel?

D'autre part, dans une telle période économique, la place et le rôle de l'orientation dans le système d'enseignement et dans la société sont relativement importants. Il suffit de relire le *rapport Parent (1965)* pour constater le rôle majeur attribué aux spécialistes de ce champ dans le cheminement scolaire des jeunes qui devaient étudier et choisir selon leurs goûts et leurs aptitudes. Les mêmes fondements sont ici présents. Il semble à l'examen de ce rapport que la définition et l'orientation de ce champ (école-travail) et sous-champ (orientation) aient fortement été influencés par les intellectuels humanistes dont le souci majeur semble avoir été le respect de la personne presque *in vitro*.

Au nom de cet humanisme qui inspire largement le counseling, certains spécialistes de l'orientation ont souvent été indirectement complices de l'ordre établi. En effet, la non-directivité, l'objectivité, la liberté de choix étaient et sont encore les principes qui guident leurs comportements d'orientation. Ces principes ont peut-être empêché ces spécialistes de dénoncer le sexisme dans les choix scolaires et professionnels des étudiants et étudiantes. Refuser d'encourager ou d'inciter une jeune fille à explorer la carrière d'ingénieur ou de mécanicienne automobile, c'est faire du sexisme à rebours ou voilé. Au nom de ces principes, refuser d'informer une personne sur la situation de l'enseignement secondaire professionnel qui est un vrai cul-de-sac académique, c'est se faire complice de la formation d'une main-d'oeuvre captive, c'est-à-dire peu adaptée aux réalités changeantes du marché du travail.

Par ailleurs, dans une période de crise économique, plusieurs valeurs sont remises en question. Le champ de l'orientation ne semble pas à l'abri des nouveaux intervenants et des nouvelles finalités. Le développement économique passe maintenant par la technologie; les formations académiques et les occupations prometteuses se situeraient dans le virage technologique. Et les spécialistes de l'orientation emboîtent le virage et tentent d'adapter à la fois leurs théories et leurs outils à la nouvelle situation. Or, la situation commande peut-être de la part des spécialistes, de dénoncer les abus et de redéfinir la situation d'orientation à partir de fondements différents, sinon d'autres intervenants envahiront ce champ pour l'orienter à leurs propres fins.

Des stratégies d'orientation sont maintenant fortement implantées dans les habitudes des acteurs de ce champ. Regardons un peu plus en profondeur les critères de sélection dans notre système d'enseignement. Ils sont, à bien des égards, la négation de la compétence et de l'utilité des spécialistes de l'orientation. En effet, les acteurs étudiants développent des stratégies d'orientation, souvent encouragées par les spécialistes de l'orientation, basées sur la réalité environnante. Ainsi, tous les étudiants

académiquement forts choisissent le maximum de cours de science et de mathématique, tant au secondaire qu'au Cégep. Le fréquentation des cours de science devient en quelque sorte une stratégie, non seulement de promotion ou de maintien social dans notre formation sociale québécoise, mais aussi un moyen sûr de pouvoir fréquenter n'importe laquelle des facultés universitaires. L'absence de critères de sélection à l'université, l'incapacité, de la part des spécialistes de l'orientation, de prédire les aptitudes et les intérêts futurs des étudiants, l'importance grandissante de la technologie dans notre société imposent les mathématiques et, d'une façon plus générale, les sciences, comme seul facteur de réussite et d'admission à l'université.

L'effet peut être considérable sur le système d'enseignement et sur les individus. On assiste à la hiérarchisation des "bonnes" et des "mauvaises" options au Cégep et au découragement implicite des bons étudiants à choisir les "mauvaises" options. Et partant, les professeurs des "mauvaises" options sont condamnés à diminuer leur niveau d'attente à l'égard du développement de leur discipline et des étudiants. Prétendre que la formation dispensée en sciences humaines et sociales par les institutions académiques est de qualité douteuse, c'est en quelque sorte faire porter le fardeau de la preuve par le corps professoral et réduire considérablement la complexité du problème.

Dans le contexte actuel, l'orientation des jeunes est, dans une certaine mesure, piégée puisqu'il y a un parcours scolaire défini socialement comme "royal" et un autre perçu comme la négation du premier. La situation est avantageusement comparable à celle où les collèges classiques formaient les élites de notre société. Plus particulièrement, le latin et le grec constituaient les disciplines de base dans la sélection des étudiants. Les sciences et, plus précisément, les mathématiques ont pris la relève. Cependant, il apparaît qu'il est loin d'être certain qu'il faut être fort en mathématiques pour être un bon médecin, un bon avocat, un bon dentiste, un bon pharmacien, voire un bon administrateur. Les mathématiques sont devenues un critère commode de sélection, voire d'orientation, succédant au latin et au grec. Il semble permis d'émettre l'hypothèse que les acteurs favorables à la technologie ont su, dans le champ de l'orientation, imposer leur facteur déterminant: les mathématiques.

D'autre part, les filières du système d'enseignement sont relativement fermées et n'incitent pas les étudiants à diversifier leur formation. Par exemple, l'examen des différentes filières académiques au collégial montre que les cours de sciences humaines sont peu présents dans la filière sciences-mathématiques, l'inverse étant aussi vrai. Cependant, on perçoit, semble-t-il, une carence importante au plan de la formation générale des étudiants et, plus précisément, de leur connaissance des institutions sociales et politiques, de l'histoire, de la langue, des grands enjeux de la société. Même si la majorité des acteurs du système

d'enseignement et du marché du travail reconnaissent la polyvalence de la personne, rares sont ceux qui dénoncent la sur-spécialisation et les filières scolaires relativement fermées. Cette situation est probablement le résultat d'une vision "technologiste" de la formation académique, du travail, voire de la société.

Si les jeunes s'orientent vers les métiers technologiques, ce n'est pas nécessairement par goût, mais plutôt à cause de la technologisation du goût. En effet, on a su développer très tôt chez eux l'intérêt pour la technologie par les jeux vidéos et électroniques. Le spécialiste de l'orientation qui ne travaille pas à conscientiser le jeune de sa polyvalence et de l'utilité de diversifier sa formation accepte inconsciemment que d'autres acteurs définissent les orientations et les finalités de son champ de pratique.

POUR UNE CONCLUSION PROVISOIRE

Devant un tableau aussi sombre de la réalité scolaire, occupationnelle et de l'orientation, il peut paraître n'y avoir que deux positions à peine contradictoires: celle qui met de l'avant qu'il n'y a rien à faire, que le développement de la technologie règlera une grande partie des problèmes, et celle qui soutient que ce tableau sombre est très exagéré.

Les solutions à la crise que nous traversons passent dans l'école, dans le marché du travail et dans l'orientation par l'adoption de certaines valeurs, certaines attitudes et certains comportements. Concernant la technologisation de la production des biens et services dans notre société, il y a au moins trois attitudes possibles qui traduisent certaines valeurs et qui s'actualisent dans certains comportements:

- a) *Une acceptation inconditionnelle.* La technologie est considérée comme formidable, indispensable. C'est le seul moyen de diminuer les coûts de production et d'augmenter à la fois la production et l'efficacité. Appliquée à l'orientation, elle permet aux spécialistes de faire tout ce qu'ils n'ont jamais eu le temps de faire, c'est-à-dire être à la fine pointe de l'information sur le marché du travail, être en mesure d'examiner une adéquation intérêt-aptitude d'un client et exigences d'un poste de travail sans devoir passer plusieurs heures à la construction de cette adéquation. Les propriétaires de la technologie seront les acteurs dominants dans le champ de l'orientation.
- b) *Une opposition farouche.* La technologie est présentée comme un des nouveaux moyens dans la chaîne de l'exploitation de l'homme. Il faut tout faire pour s'en débarrasser, la boycotter; elle est ce par quoi passe la déshumanisation des personnes. A la limite, son développement n'est là que pour augmenter les profits. Son introduction dans le champ de l'orientation, c'est la porte ouverte à la définition du

champ et à l'orientation de celui-ci par de nouveaux acteurs. Les spécialistes de l'orientation doivent être les seuls définisseurs des finalités de l'orientation.

- c) *Une acceptation "très critique."* La technologie est là pour rester, elle est inscrite dans l'histoire et elle progresse à vitesse constante, par bonds prestigieux (la miniaturisation), elle piétine, fait du sur-place, rarement elle régresse. Elle fait faire des progrès considérables à la personne. C'est grâce à elle que moins de 10% de la main-d'oeuvre nourrit l'ensemble de la société. Elle a permis à la personne de se dégager de son travail pour faire autre chose: se cultiver, s'informer, se divertir, voire se développer. Cependant, il faut être conscient qu'au travail et ailleurs, elle peut être aliénante; tenter de contrôler son introduction plutôt que de s'y opposer farouchement constitue peut-être une position plus réaliste. De plus, exercer des pressions afin qu'elle soit adaptée à la personne et non adapter la personne à la technologie comme cela existe sur plusieurs postes de travail.

Dans cette perspective critique, il nous semble que les intervenants dans le milieu scolaire doivent être vigilants à l'égard de la vision "technologiste" de la société et, plus particulièrement, de l'orientation scolaire et professionnelle des personnes. A ce titre, la solution à tous les problèmes ne passe pas par la technologie, et l'orientation faite sur ordinateur n'est pas nécessairement plus efficace. Bien au contraire, ne faut-il pas conserver une vue ouverte et large sur son environnement et, en conséquence, favoriser une formation académique qui repose sur la polyvalence de la personne. Le spécialiste de l'orientation doit être à l'affût des nouvelles valeurs dans notre société et, plus particulièrement, celles qui questionnent la vision technologique. Ces valeurs sont peut-être présentement marginales, mais elles sont bien souvent partagées par les jeunes. Le spécialiste doit suivre de près les mouvements de femmes, de paix, et de défense de l'environnement. Bien souvent, ces mouvements mettent de l'avant des problématiques qui incitent à adopter des attitudes et des comportements différents à l'égard de certaines valeurs fondamentales dans notre société. Par exemple, l'importance du travail dans la vie de ces personnes tend à diminuer et à être remplacée par l'épanouissement dans des activités de groupe. Elles sont souvent intéressées à partager avec d'autres leur temps de travail pour consacrer plus de temps à des activités valorisées.

Dans le champ de l'orientation, des recherches devront être entreprises afin que ces orientations s'inscrivent dans les nouveaux enjeux de notre société. Si ces recherches ne sont pas entreprises, les acteurs économiques deviendront les définisseurs du champ de l'orientation.

About the author

Claude Laflamme, Ph.D., est un professeur titulaire à la Faculté d'Éducation à l'Université de Sherbrooke. Il s'intéresse particulièrement à la sociologie de l'éducation et l'orientation professionnelle.

Références

- Baby, A. (1972). "Le conseiller d'orientation: un agent d'intégration des individus ou un agent de transformation sociale?" *L'orientation professionnelle*, 8, no. 2, 128-143.
- Bernier, C. (1983). *Nouvelles technologies et caractéristiques du travail: bilan — synthèse des connaissances*. Montréal: Cahiers de l'IRAT, no. 6.
- . (1984a) "Nouvelles technologies: requalification ou déqualification du travail? Bilan critique des études," *Interventions critiques*, 12-13, 137-152.
- . (1984b). "Crise et précarisation de l'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec," In D. Bellemar, C. Saint-Pierre, *Les stratégies de reprise*, Montréal: Éditions Saint-Martin, 83-100.
- David, H. (1981). "L'organisation du travail, enjeu de la lutte de classes," In Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française, *Travailler au Québec*, Montréal: Éditions Saint-Martin, 11-34.
- Dubuc, A. (1984). "1784 pour mieux discuter d'une nouvelle révolution industrielle," *Sociologie et société*, XVI, no. 1, 35-58.
- Fahny-Pomerleau, P. (1976). "Orientation et transformations sociales," *L'orientation professionnelle*, 12, no. 1, 20-32.
- Goetz, A. (1983). *Les chemins du Paradis*, Paris: Editions Galilée.
- Halary, C. (1984). *Ordinateur, travail et domicile*, Montréal: Editions Saint-Martin.
- Julien, P.-A. (1986). "L'impact des nouvelles technologies sur l'économie québécoise," *Interface*, 7, no. 6, 10-17.
- Laflamme, C. (1976). "Les professionnelles de l'orientation et l'intégration sociale," *L'orientation professionnelle*, 9, no. 3, 266-297.
- . (1982). "Les valeurs concernant le travail chez les élèves du secondaire professionnel," *Revue des sciences de l'éducation*, VIII, no. 3, 499-516.
- Massot, A. (1981). *Cheminevements scolaires dans l'école québécoise après la réforme*, Québec: Université Laval, Cahiers ASOPE, V.
- Pastre, O. (1983). *L'informatisation et l'emploi*, Paris: Editions la Découverte/Maspéro.
- Rapport Parent, (1965). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, ministère de l'Éducation.
- Saint-Pierre, C. (1984a). "Les robots ne sont pas tous d'acier: L'impact de la microélectronique sur l'organisation du travail dans le secteur tertiaire," *Sociologie et société*, XVI, no. 2, 71-80.
- . (1984b). "Crise et précarisation de l'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec," In D. Bellemar, C. Saint-Pierre, *Les stratégies de reprise*, Montréal: Editions Saint-Martin, 101-112.
- Salomon, J.-J. (1981), *Prométhée empêtré*, Paris: Pergamon Press.
- Super, D. E. (1973). "Les théories du choix professionnel: leur évolution, leur condition courante et leur utilité pour le conseiller," In C. Laflamme, A. Petit, *L'information scolaire et professionnelle dans l'orientation: approche multidisciplinaire*, Sherbrooke: Publication du Centre de documentation scolaire et professionnelle, Faculté des sciences de l'éducation.
- Taylor, F. W. (1912). *Principes d'organisation scientifique des usines*, Paris: Dunod.

Les demandes de tirés-à-part doivent être autorisées par Dr. Claude Laflamme, Collectif de recherche sur les occupations, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1.